



Mme Sophie Audugé
Déléguée générale
SOS Éducation
www.soseducation.org

M. Gérard Darmanin
Ministre de l'Intérieur et des
Outre-Mer
Hôtel de Beauvau
1 Place Beauvau
75800 Paris

Paris, lundi 19 juin 2023

Objet : Association SOS Éducation - demande de rencontre - principes de laïcité

Monsieur le Ministre, Cher Monsieur Darmanin,

Je me permets de vous solliciter pour vous proposer que l'on se rencontre à votre convenance afin de vous présenter l'association SOS Éducation, mise à mal depuis 5 ans par l'administration centrale, mais aussi vous exposer comment notre association peut constituer un rempart contre les atteintes à la laïcité dans les écoles, collèges et lycées.

SOS Éducation est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, et **indépendante de tout mouvement politique, syndical, professionnel et confessionnel**.

L'association a été créée en 2001, à la suite des résultats des premières études internationales PISA signalant la baisse du niveau scolaire des élèves français.

Elle rassemble plus de 125 000 citoyens qui s'engagent pour **faire respecter l'intérêt supérieur de l'enfant** dans les politiques éducatives.

Principalement des parents d'élèves et des professeurs, unis dans une volonté commune de renouer avec la mission de l'école républicaine, un des piliers de la cohésion nationale.



À SOS Éducation, nous défendons une école :

- qui instruit,
- qui place **l'intérêt supérieur de l'enfant en priorité absolue**,
- qui respecte l'autorité parentale,
- et qui restaure l'autorité de ses professeurs.

Notre positionnement dans le champ de l'éducation est aujourd'hui unique. Nous recevons chaque jour des alertes de parents d'élèves ou de professeurs sur les dérives toujours plus nombreuses dans les écoles, en particulier liées à l'idéologie woke et aux atteintes grandissantes à la laïcité.

Nous sommes sollicités dans les médias pour réagir à l'actualité. J'étais par exemple le 12 juin 2023 chez [Jean-Jacques Bourdin à Sud Radio](#) pour parler de l'abaya à l'école.

Nous sommes consultés régulièrement par les parlementaires ou les groupes politiques de l'Assemblée nationale ou du Sénat sur tous les sujets ayant trait à l'école.

Le constat est le suivant : les parents sont extrêmement inquiets, les professeurs s'auto-censurent et les élèves ne sont plus protégés dans l'enceinte scolaire. La situation est très grave et SOS Éducation est aujourd'hui armée pour devenir un véritable rempart contre les atteintes à l'école de la République et à la laïcité.

Je souhaite vous rencontrer prochainement pour vous faire part de nos propositions. Il me semble que l'appui d'une association telle que la nôtre pourra vous être utile pour faire respecter la laïcité à l'école. Nous bénéficions d'un large réseau de professeurs et de parents d'élèves et notre connaissance de l'écosystème depuis plus de 20 ans n'est plus à prouver.

Je vous remercie sincèrement Monsieur le Ministre de l'attention que vous porterez à ce courrier et mon équipe reste à la disposition de la vôtre afin d'organiser cette rencontre.

En restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Cher Monsieur Darmanin, l'expression de ma haute considération.

Sophie Audugé
Déléguée générale de SOS Éducation